

ASSEMBLEE GENERALE 2024

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION ELECTORALE

Composition de la Commission électorale :

- Monsieur Jean-Claude LAVERHNE (Président)
- Monsieur Fabrice LANNE
- Monsieur Vivien PERRIN-CONFORT (absent à l'ouverture des urnes)
- Monsieur Alexandre BAUMONT

Les membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales et de Vote (CSOEV) ont participé à l'ouverture des urnes par visioconférence.

Sont également présents lors des résultats :

- Monsieur Benoit RAVIER en tant que directeur administratif ;
- Madame Lola BRYER en tant que juriste.

Dates des scrutins :

Les scrutins se sont déroulés du samedi 23 novembre 2024 à 12h00 au dimanche 24 novembre 2024 à 12h00.

Déroulement :

Les votes en ligne ont démarré comme prévu à 12h00 et se sont clôturés le 24 novembre à 12h00.

Suite à une erreur d'incrémentation d'un fichier sur la plateforme de vote Nuag, un deuxième système de vote, BALOTILO, a été mis en place le vendredi 22 novembre au soir, avec l'accord de la CSOEV pour 103 votants dans le collège des arbitres.

La Commission de Surveillance des Opérations électorales et de votation s'est réunie en visioconférence le 24 novembre à 12h00 pour procéder au dépouillement des résultats.

En ouverture de séance, le directeur administratif précise qu'il a constaté un incident de vote concernant un licencié qui n'a pas pu voter sur le collège des entraîneurs alors qu'elle répondait bien aux critères de la notice fédérale.

La séance s'est clôturée à 12h30.

Consultation des résultats :

Trois membres de la commission ont participé au dépouillement des votes en distanciel.

Les résultats ci-dessous sont affichés en tenant compte des personnes qui ont voulu manifester leur abstention au moment du vote.

Constitution de la CAHN :

Pour la constitution de la CAHN, 27 votants ont exprimé leurs votes, ce qui représente un taux de participation de 41,54% :

- ADICEOM Audrey : 19 voix, soit 70,37 %
- BARBELIN Lisa : 17 voix, soit 62,96 %
- DELOCHE Pierre-Julien : 16 voix, soit 59,26 %
- GAUBIL Mélanie : 13 voix, soit 48,15 %
- PLIHON Pierre : 11 voix, soit 40,74 %
- Abstention : 0 voix, soit 0 %

Consécutivement au résultat du vote, Madame Audrey ADICEOM, Madame Lisa BARBELIN, Monsieur Pierre-Julien DELOCHE, Madame Mélanie GAUBIL et Monsieur Pierre PLIHON composent la Commission des athlètes de haut niveau.

Pour le collège des entraineurs :

Pour le collège des entraineurs hommes, 783 votants ont exprimé leur vote, ce qui représente un taux de participation de 30,26%

- TORRES Lionel : 546 voix, soit 69,73 %
- FAURE Sébastien : 133 voix, soit 16,99 %
- TARBOURIECH Jérôme : 77 voix, soit 9,83 %
- Abstention : 27 voix, soit 3,45 %

Consécutivement au résultat du vote, Monsieur Lionel TORRES est élu au Conseil d'administration de la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Pour le collège des entraineurs femmes, 766 votants ont exprimé leur vote, ce qui représente un taux de participation de 29,6%

- DIZIER Adeline : 681 voix, soit 88,9 %
- Abstention : 85 voix, soit 11,1 %

Consécutivement au résultat du vote, Madame Adeline DIZIER est élue au Conseil d'administration de la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Pour le collège des arbitres :

Pour le collège des arbitres hommes, 742 votants ont exprimé leur vote, ce qui représente un taux de participation de 51,17%.

- PEZET Christophe : 345 voix, soit 46,5 %
- BOISGONTIER Thomas : 232 voix soit 31,27%
- GIRARD Éric : 143, soit 19,27%
- Abstention : 21 voix, soit 2,96%

Consécutivement au résultat du vote, Monsieur Christophe PEZET est élu au Conseil d'administration de la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Pour le collège des arbitres femmes, 736 votants ont exprimé leur vote, ce qui représente un taux de participation de 50,76%.

- VENTROUX Virginie : 395 voix, soit 53,67%
- CAILLOT Valérie : 306 voix, soit 41,58%
- Abstention : 35 voix, soit 4,76%

Consécutivement au résultat du vote, Madame Virginie VENTROUX est élue au Conseil d'administration de la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Jean-Claude LAVERNHE
Président de la commission électorale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Lavernhe', written over a faint, light-colored rectangular stamp or watermark.